

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

74075

Objet

ASSURANCES: CONTRAT
avec la " MUTUELLE
GENERALE FRANCAISE
D'ACCIDENTS "

(Véhicule de liaison pour
la drague)

DATE DE CONVOCATION

16 mars 1974

DATE D'AFFICHAGE

16 mars 1974

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 20

Nombre de votants 22

SOUS-PREFECTURE - ROCHEFORT
ARRIVÉE LE

16. AVR. 1974

DELIBERATION EXECUTOIRE
l'Art. 46 du C. M. I

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante quatorze
le vingt trois mars à 9 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, Melle FOUCHE, MM. BUJARD,
STIPAL, BUCHET, DUFOUR, BARDE, KAULIN, DOUKEAU, LACHAUD, BROTEAU,
DOHECO, DELAIR, BUCHET, BOUTET, BARRIERE, PAPEAU, TAP, MONTRON

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. me PAVIERE par Me DUFOUR
LARGETEAU par M. TETARD

Absents : MM. BERLAND, COLLE, RIVIERE, Mme BIDEAU

Monsieur BARRIERE a été élu Secrétaire.

A la suite de l'acquisition d'un véhicule de liaison pour
la drague, il y a lieu de souscrire une Police d'assurances
garantissant la Responsabilité de la Ville .

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU les propositions de la " MUTUELLE GENERALE FRANCAISE
D'ACCIDENTS " ,

VU l'avis de la Commission Municipale des Finances en date
du 14 mars 1974 ,

DECIDE :

- d'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adjoint par délégation,
à signer la Police d'assurance automobile établie par la
"MUTUELLE GENERALE FRANCAISE d'ACCIDENTS " , garantissant la
responsabilité civile de la Ville, contre les risques d'utilisa-
tion du véhicule de liaison pour la Drague .

./..


- d'imputer la dépense correspondante au CHAPITRE 932 , article 638 du Budget de l'exercice 1974

Fait et délibéré à ROYAN les mêmes jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les Membres présents à la séance

Pour extrait conforme au Registre

Pour le Maire
Le Premier Adjoint,




Guy TETARD